

1. Le mot du Président

Nous accueillons avec plaisir Patrick Delicourt, déjà membre de CAL mais qui a désormais le temps de partager nos débats et actions.

Subventions : G Toussaint et P Jacquemin ont rencontré F Werner ; il ressort de leur discussion qu'il est difficile d'obtenir quelque chose de la région Grand Est, la Communauté Urbaine du Grand Nancy est plus accessible. Il serait judicieux de rencontrer A Rossinot. RV est pris avec Valérie Jurin, adjointe aux affaires sociales le 12/07/19 (G Toussaint et P Jacquemin)

Citoyenneté Guadeloupe Lorraine : l'association a acté sa dissolution. La proposition de « fusion-absorption » de cette association avec ou au sein de CAL est adoptée (13 pour, 5 abstentions, 0 contre)

Rappel rapide des actions et projets à venir : voir les CR précédents

2. Vie de l'association

➤ Intervention de C Jarrousse

Il est temps de veiller à donner suffisamment la parole aux femmes dans notre association

C Jarrousse et L Martin ont assuré une quinzaine de formations VLR-Laïcité. Celles-ci exigent un travail important : préparation, travail administratif, relation avec le ministère de la cohésion sociale... Les formateurs réactualisent régulièrement leurs connaissances et outils.

Les formations réalisées rapportent une fois les frais déduits, 4 à 500 euro par formation

Chaque action nécessite un travail de fond pour l'assurer correctement (cf. le texte de W Roux-Marchand), d'où la nécessité de répartir la charge de travail

Il faut alléger les contraintes qui pèsent sur le Président

Il faut clarifier les objectifs de CAL : dans un contexte différent de celui de la création de l'association : Où va-t-on ?

Que fait-on ?

Les conditions des subventions ont changé

➤ Intervention de JF Clément : point sur les subventions de l'Etat

D'une prévention généraliste, l'Etat est passé à une priorité concernant les personnes en cours de radicalisation.

La prévention est à présent l'affaire des fonctionnaires de l'Etat : professeurs formés pour les scolaires (permet de toucher tous les élèves), personnel formé pour les 4 centres pénitentiaires spécialisés... L'argent de l'Etat va vers ces dispositifs

Les financements pour des associations vont continuer à baisser du côté de l'Etat, elles seront davantage du côté des collectivités territoriales

Il faut donc savoir si CAL regarde du côté de la Préfecture, dans ce cas, il faut se conformer au schéma lui correspondant (se recentrer sur des formations à la laïcité par ex) ou si CAL garde sa liberté d'intervention large actuelle, mais alors il faudra aller chercher des subventions ailleurs et probablement moindres

➤ Discussion :

Rappel des objectifs de CAL lors de sa création

Nous sommes une association libre et non un service de l'Etat

Nous sommes une association et non un mouvement

Dans un environnement cloisonné, nous avons une fluidité permettant d'aller dans les interstices de la réalité

Outre la clarification de nos objectifs, nous pouvons améliorer notre fonctionnement (avec un VP chargé de la coordination générale ? En remplissant les fiches-action collectivement en CA ? ...)

Notre agrément Education Nationale est renouvelé pour 3 ans

.....

3. Préparation de l'AG

Les réunions de bureau de juillet et septembre ont à caler les éléments de l'AG.

Il faut notamment organiser le renouvellement du bureau en faisant un appel à candidature dès à présent.

Prochaines réunions de bureau : 08/07/19 et 02/09/19 à la Brasserie d'Haussonville

AG: 07/09/19 espace Coppens Vandoeuvre

Site de CAL : citoyennetactivelorraine.fr

Denise Bontems

Secrétaire Citoyenneté Active Lorraine

Pour ne plus recevoir ce courrier, adresser votre demande à bontems.denise@gmail.com et CAL54.Serge@gmail.com